

Racine annonce la cooptation interne de trois associés

Paris, le 14 novembre 2023 – Amanda Galvan, Guillaume Thuleau et Bruno Laffont, sont nommés associés du cabinet, au sein des départements Social et Corporate.

Le cabinet d'avocats Racine annonce la nomination de trois talents du cabinet, Amanda Galvan, Guillaume Thuleau et Bruno Laffont, actuellement *Counsel*, qui deviennent associés. Ces trois nominations, effective au 1^{er} janvier 2024, renforcent les capacités d'intervention du cabinet et confirment l'accent mis sur la promotion interne. Signe de la reconnaissance des associés de Racine Avocats pour le travail effectué par ces trois avocats reconnus, cette nomination marque une étape importante pour l'ensemble du cabinet. Ces trois nouveaux associés ont pour ambition de renforcer les départements Social et Corporate.

- **Amanda Galvan est nommée associée au sein du département Social de Racine.**
Avocate au Barreau de Paris depuis 2010, elle a rejoint Racine en 2018. Amanda accompagne les clients du cabinet dans la gestion de leurs relations sociales individuelles et collectives. Elle a notamment développé une expertise particulière dans l'accompagnement des entreprises *in bonis* ou en difficultés (dans le cadre de procédures collectives), dans la mise en œuvre de leur projet de réorganisation. Elle est titulaire d'un Master II en droit social ainsi que d'un Magistère de juriste d'affaires, tous deux de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Amanda est reconnue *Ones to Watch* dans la catégorie « Droit du travail » de l'édition 2024 de *Best Lawyers*.
- **Guillaume Thuleau est nommé associé au sein du département Social de Racine.**
Avocat au Barreau de Paris depuis 2007, il a rejoint Racine en 2012. Il intervient en matière de conseil et de contentieux sur l'ensemble des problématiques complexes du droit social et du droit de la sécurité sociale pour le compte d'entreprises françaises et internationales. Guillaume les conseille, notamment avec le département M&A, dans le cadre de leurs projets de transformation, lors d'opérations de cession, fusion, acquisition ou réorganisation. Il développe également, avec le département fiscal, une pratique reconnue en matière de mobilité internationale. Guillaume est diplômé d'un DEA en Droit privé Général et d'un DESS en Droit et pratique des relations de travail, tous deux de l'Université Paris II Panthéon-Assas.
- **Bruno Laffont est nommé associé au sein du département Corporate de Racine.**
Avocat au Barreau de Paris depuis 2008, il a rejoint Racine en 2017. Il intervient au quotidien en matière de fusions-acquisitions et sur des opérations de marché (introductions en bourse, offres publiques, émissions de valeurs mobilières, etc) pour les entreprises clientes du cabinet, françaises comme internationales, cotées comme non-cotées. Bruno Laffont intervient également sur les questions de gouvernance et plus généralement sur toutes les problématiques relatives au droit des sociétés. Il est titulaire d'un Doctorat en Droit et d'un DESS en Droit des Affaires de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse I.

Xavier Rollet, Managing Partner de Racine Avocats, indique : « *L'entrée d'Amanda, Guillaume et Bruno, trois avocats expérimentés issus de nos rangs, au sein de la famille des associés du cabinet, est un marqueur fort pour l'ensemble de nos équipes et nous permet de renforcer encore nos départements Social et Corporate. Nous sommes fiers d'eux, bravo à tous les trois !* ».

Contact presse

Luca Pozzo
luca.pozzo@vae-solis.com
+33 6 62 73 54 50